



**FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.**  
**QUEBEC NATIVE WOMEN INC.**

Le 14 juillet 2006

L'Honorable Stephen Harper  
Bureau du Premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A2

**Objet : Commentaires sur les programmes de pêcheries soi-disant « fondés sur les races »**

Monsieur,

Femmes Autochtones du Québec (FAQ) est déçue des commentaires contenus dans votre lettre publiée dans le *Calgary Herald* concernant les pêcheries autochtones.

Nous aimerions réitérer ce que nombre de citoyens canadiens, membres des communautés autochtones et membres du milieu juridique, en particulier la Cour suprême du Canada, disent depuis des années : Brièvement, les droits des Autochtones ne sont pas fondés sur la race.

Nos droits constitutionnels ne sont pas fondés sur des caractéristiques physiques. En outre, les déclarations qui font référence aux soi-disant caractéristiques raciales perpétuent les malentendus qui existent au sujet des Autochtones depuis trop longtemps.

L'origine de nos droits a été invoquée à maintes reprises par la Cour suprême du Canada, laquelle a déclaré que « quand les Européens sont arrivés en Amérique du Nord, les peuples autochtones s'y trouvaient déjà, ils vivaient en collectivités sur ce territoire et participaient à des cultures distinctives, comme ils l'avaient fait pendant des siècles ».

De plus, dans *R. c. Kapp*, la Cour d'appel de la C.-B. rejetait récemment l'argument selon lequel les pêcheries soi-disant fondées sur les races violaient les garanties à l'égalité contenues dans la Constitution, et ce, dans le cadre de cinq opinions distinctes mais concordantes.

En tant qu'Autochtones, nous avons des droits parce que nous appartenons à des communautés politiques distinctes qui existent sur ce territoire depuis des temps immémoriaux. Le fait est que nous nous gouvernions selon nos propres lois, valeurs et traditions bien avant l'arrivée de quelqu'Européen que ce soit sur nos rives. De plus, nos droits de chasse et de pêche ne violent pas la Constitution : ils sont *protégés* par la Constitution.

...2

Par ailleurs, nous avons par la suite entendu des déclarations du ministre des Affaires indiennes indiquant que le véritable problème avec les pêcheries autochtones réside dans le fait qu'elles sont de nature commerciale. Nous aimerions donc vous faire remarquer que la pêche commerciale n'est pas interdite par la doctrine des droits des Autochtones. De plus, aucun tribunal n'a indiqué qu'il était interdit aux gouvernements d'allouer des droits commerciaux aux Autochtones même lorsque les tribunaux canadiens n'ont pas reconnu ce droit spécifiquement. On devrait donc applaudir les programmes axés sur la rectification des injustices historiques causées aux peuples autochtones.

Les droits des Autochtones sont une façon de réconcilier l'existence des peuples autochtones à l'intérieur du cadre canadien. Nous devons tous partager ce territoire maintenant, et ceci doit se faire dans le respect mutuel de nos cultures, traditions et histoires distinctes.

Nous comprenons que l'éducation relative à l'histoire des Autochtones est un processus continu et que les gouvernements subissent beaucoup de pression pour résoudre ces enjeux. Nous aimerions donc profiter de cette occasion pour vous encourager à soutenir les efforts visant l'éducation des Canadiens en matière de cultures autochtones.

Nous aimerions également vous offrir nos connaissances et nos services pour développer des documents qui pourraient être utilisés pour enrichir le curriculum scolaire. De cette façon, la relation entre les Autochtones et le Canada pourrait éventuellement être caractérisée d'une façon qui reflète notre existence politique et culturelle en tant que *peuples*, et non pas simplement en tant que race.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Ellen Gabriel  
Présidente

EG/ml

c.c. L'Hon. Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada  
Gilles Duceppe, Bloc québécois  
Bill Graham, Parti libéral  
Jack Layton, Nouveau parti démocratique  
Chef régional, Ghislain Picard, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador  
Grand Chef, Phil Fontaine, Assemblée des Premières Nations  
Présidente, Beverly Jacobs, Association des femmes autochtones du Canada  
Présidente, Michèle Asselin, Fédération des Femmes du Québec  
Chef Shawn Atleo, Chef régional de la Colombie-Britannique  
Ministre Geoffrey Kelley, SAA, Gouvernement du Québec